

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU 30 mai 2017**

Conseil syndical en exercice : 12
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mille dix-sept, le trente mai, le Conseil Syndical étant réuni dans la commune d'Autreville sur Moselle, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BIC Jean-Jacques

Présents : Mesdames et Messieurs -- BIC Jean-Jacques - BONEL Philippe - BRUCHE Jean-Paul - LAMBING Myriam - LHUILLIER Frédéric - MULLER Laurent - VIOLE Bertrand

Pouvoirs : MINEL Christian donne pouvoir à BIC Jean-Jacques

Absents excusés : MINEL Christian

Absents : GENAY Cécile - SAUCE Robert - BERGEROT Denis
FERREIRA Emmanuel

Secrétaire de séance : BONEL Philippe

ORDRE DU JOUR :

- Délibération modificative du budget n°1
- Convention d'entretien du poste de relevage rue du Moulin à Millery
- Contrat de remplacement Mme Sonia THEVENIAUT
- Questions diverses

08/2017	MODIFICATION DU BUDGET N°1
---------	-----------------------------------

Le président expose que suite à une erreur, le SIAMA a perçu en 2016 une recette d'assainissement de la SAUR pour un montant de 10 700 €, or ce versement ne nous concernait pas.

Afin de régulariser cette situation, il convient d'émettre un mandat du même montant et de virer des crédits au compte 673 d'un montant de 10 700 € afin de rembourser cette somme sur le budget 2017.

Il est proposé de modifier le budget primitif de la façon suivante :

Article	Libellé	Dépenses
6061	Fournitures non stockables	- 700 €
61523	Entretien et réparation	- 1 000 €
61522	Entretien STEP	- 1 000 €

6156	Entretien postes SAUR - SEGILOG	- 1 000 €
6228	Divers	- 5 000 €
022	Dépenses imprévues	- 2 000 €
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	+ 10 700 €

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré :

- Accepte la délibération modificative n°1 du budget.

Vote : unanimité

09/2017	CONVENTION D'ENTRETIEN DU POSTE RUE DU MOULIN
---------	--

Suite à la pose d'un poste de relevage des eaux usées rue du Moulin à Millery, l'entreprise 6'TEM propose un contrat d'entretien qui a pour but d'assurer le contrôle du fonctionnement du poste et le suivi et l'entretien des matériels. Le contrat prévoit également la location d'une carte SIM pour télétransmission des alarmes.

La durée du contrat est conclu pour 1 an pour un montant de 564 € euros HT soit 676.80 € TTC

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré :

- Accepte la convention d'entretien du poste de relevage rue du Moulin à Millery.
- Autorise le Président à la signer

Vote : unanimité

10/2017	CONTRAT DE REMPLACEMENT Mme Sonia THEVENIAUT
---------	---

Le Président expose que la secrétaire du syndicat va être en congés de maternité et qu'il convient de la remplacer pendant ces congés. Une nouvelle secrétaire, Mme Sonia THEVENIAUT a été recrutée par la commune d'Autreville sur Moselle en qualité d'adjoint administratif territorial contractuel à partir du 18 mai 2017 et jusqu'au 26 octobre 2017 inclus. Le président du SIAMA propose de recruter également Mme Sonia THEVENIAUT pour assurer le secrétariat du syndicat à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 05H00.

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré :

- Accepte le contrat de travail de Madame Sonia THEVENIAUT
- Autorise le président à signer ce contrat de travail.

Vote : unanimité




8, rue des Cheneviers
54679 MILLERY
☑ siama54@orange.fr